

Financement du secteur de la santé : approches sectorielles et Initiative en faveur des pays pauvres fortement endettés

Durant les années 1990, on s'est inquiété de la prédominance potentielle des approches verticales, qui tendent à créer et à utiliser des structures de gestion, de fonctionnement et de logistique séparées de celles du système de santé national pour lutter contre les maladies. Ces préoccupations ont contribué à l'élaboration d'un nouveau mode de financement de la santé : les approches sectorielles (SWAps). En vertu de ces approches, les principales contributions au financement du secteur de la santé soutiennent un plan unique qui définit la politique, la stratégie et les dépenses du secteur et qui a l'appui des responsables du gouvernement. Des approches communes de prestation des services de santé sont adoptées à l'échelle du secteur, et les procédures du gouvernement contrôlent de plus en plus les décaissements et la comptabilité.

Les approches sectorielles ont été créées à plusieurs fins : remédier aux limitations de l'assistance des donateurs liée à des projets spécifiques, s'assurer que les objectifs généraux de la réforme de la santé sont atteints, réduire les coûts de transaction pour les pays et établir entre donateurs et pays de véritables partenariats qui confèrent à chacun des droits et des responsabilités. Les SWAps sont un processus dynamique plutôt qu'un but à atteindre, et elles varient considérablement d'un pays à l'autre. Elles ont

favorisé le dialogue et la confiance, permis de définir plus précisément certaines priorités dans des secteurs clés et ont rapproché la politique de la mise en œuvre. Toutefois, elles présentent certains inconvénients : une trop grande attention aux détails des procédures de planification et de développement; la participation limitée de la société civile; une gestion insuffisante des performances; et la lenteur à réorienter les efforts de la coordination des donateurs au profit de l'amélioration des services et des résultats.

À la fin des années 1990, dans le contexte de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés lancée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, de nombreux pays à faible revenu ont élargi le champ de la réforme de leur système de santé et de son financement en adoptant des Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (PRSP). Des cadres de dépenses à moyen terme, instruments pluriannuels de planification publique associés aux PRSP, sont utilisés pour établir les futurs budgets des services publics et pour évaluer les conséquences que les changements de politiques et les nouveaux programmes entraîneront en matière de ressources.

Voir Références, page 106